

Présentation du Compte administratif 2017

2017 Orléans continue d'investir et prépare l'avenir sans augmenter la dette ni les impôts

En 2017 :

Les comptes démontrent cette année encore la capacité de la Mairie à accompagner le développement de son territoire et la montée en puissance de sa Métropole tout en préservant ses équilibres financiers, sans augmenter les impôts et réduisant sa dette, en parfaite cohérence avec les tendances désormais imposées par l'Etat.

Les marges de manœuvre sont ainsi confortées pour réaliser les investissements en cours et à venir : équipements majeurs (MOBE, Vinaigreries, Centre nautique de La Source et Vaiss'O) ainsi que l'ambitieux programme pour les écoles (créations et rénovations) qui accompagne la dynamique démographique de la Ville.

2017 : un contexte budgétaire particulier

2017 : année de la transformation de l'Agglo devenue Orléans Métropole

Les transferts de compétences font évoluer les masses budgétaires sans modifier les équilibres (neutralité des transferts)

- ✓ En **fonctionnement**, les transferts (**4,9 M€ de dépenses et 5,3 M€ de recettes**) sont compensés à l'euro dans l'attribution de compensation
- ✓ En **investissement**, les transferts (voirie, propreté et espaces verts) portent sur **10 M€** qui sont déduits de l'attribution de compensation reçue en fonctionnement

→ Dans ce contexte, l'épargne disponible diminue de 10 M€ mais c'est sans impact sur les équilibres puisqu'en parallèle, la Ville diminue ses dépenses d'investissement du même volume.

Présentation consolidée

Compte Administratif 2017 : 220,5 M€ de dépenses tous budgets confondus

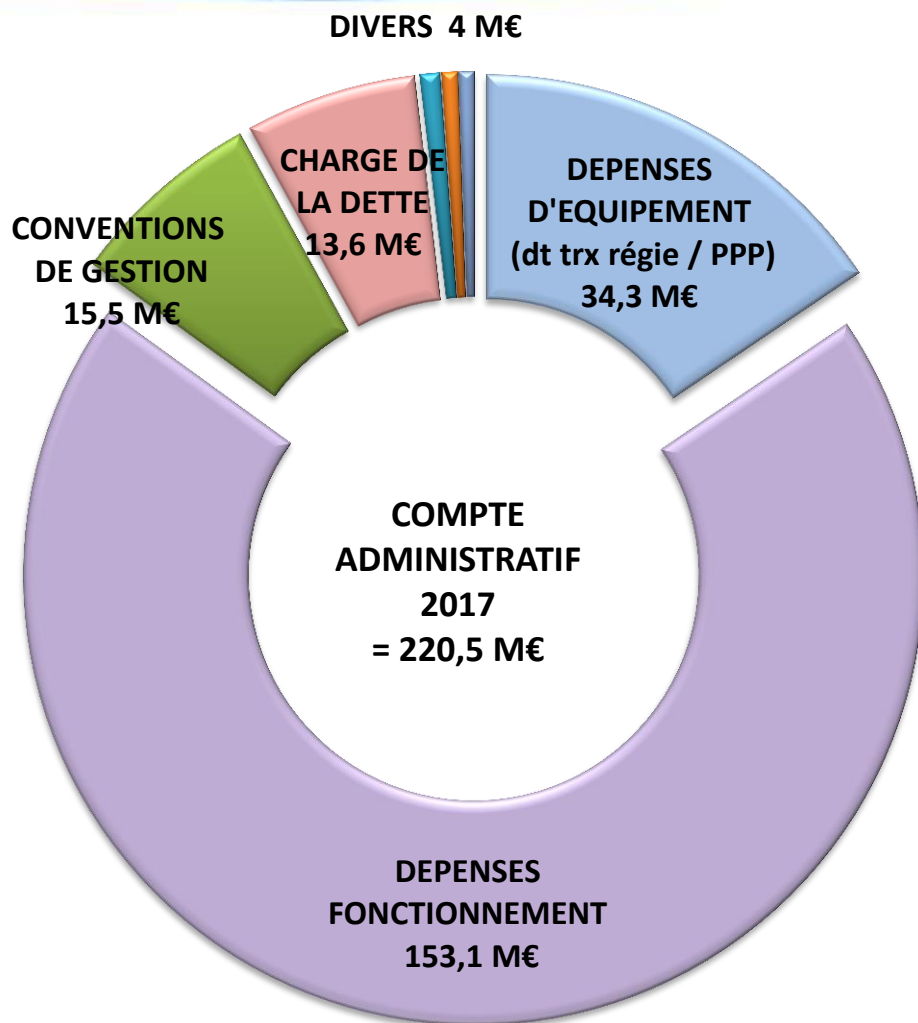


CA 2017 : 220,5 M€



CA 2016 : 211,9 M€

Compte Administratif 2017 : 220,5 M€ de dépenses tous budgets confondus

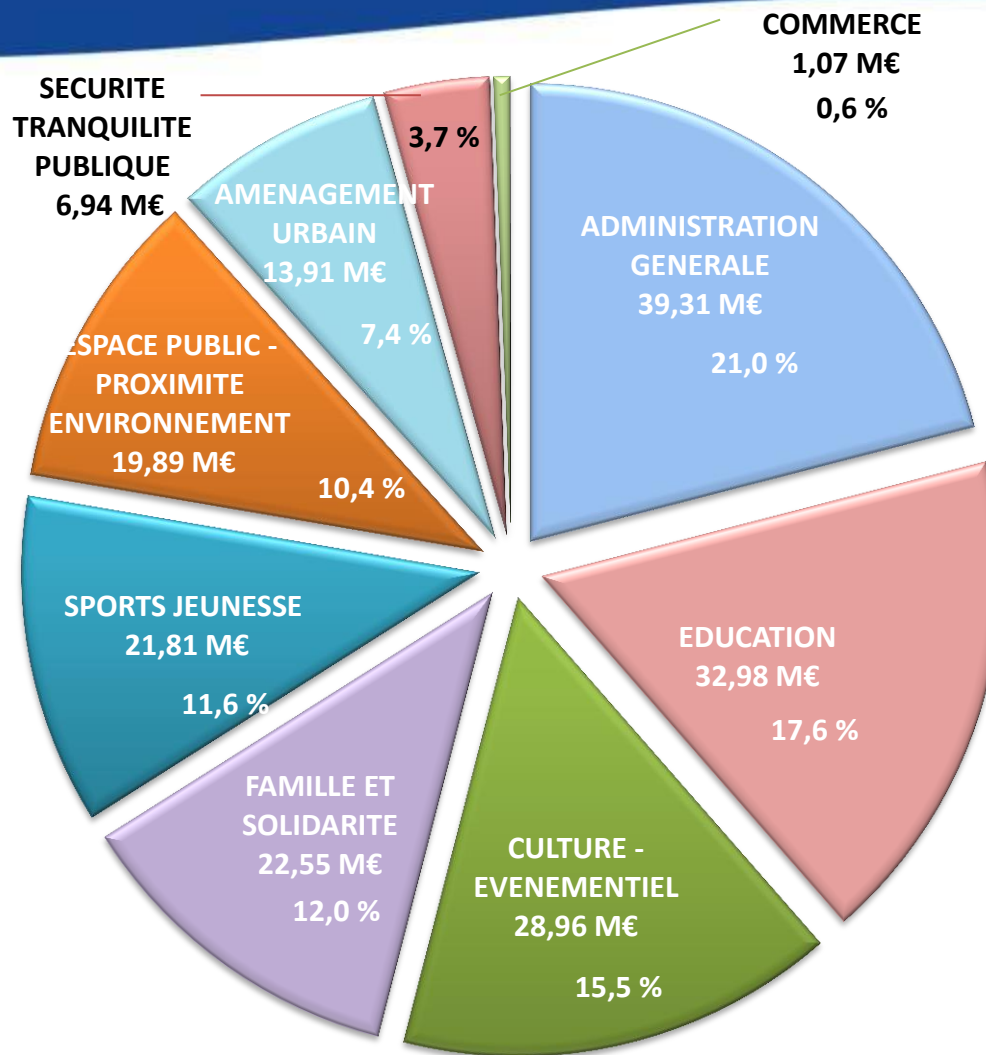


187,4 M€ consacrés aux projets et actions de la mairie d'Orléans :

Fonctionnement : 153,1 M€

Investissement : 34,3 M€ + 10,2 M€ au titre des compétences transférées

187,4 M€ consacrés aux projets et actions de la Mairie

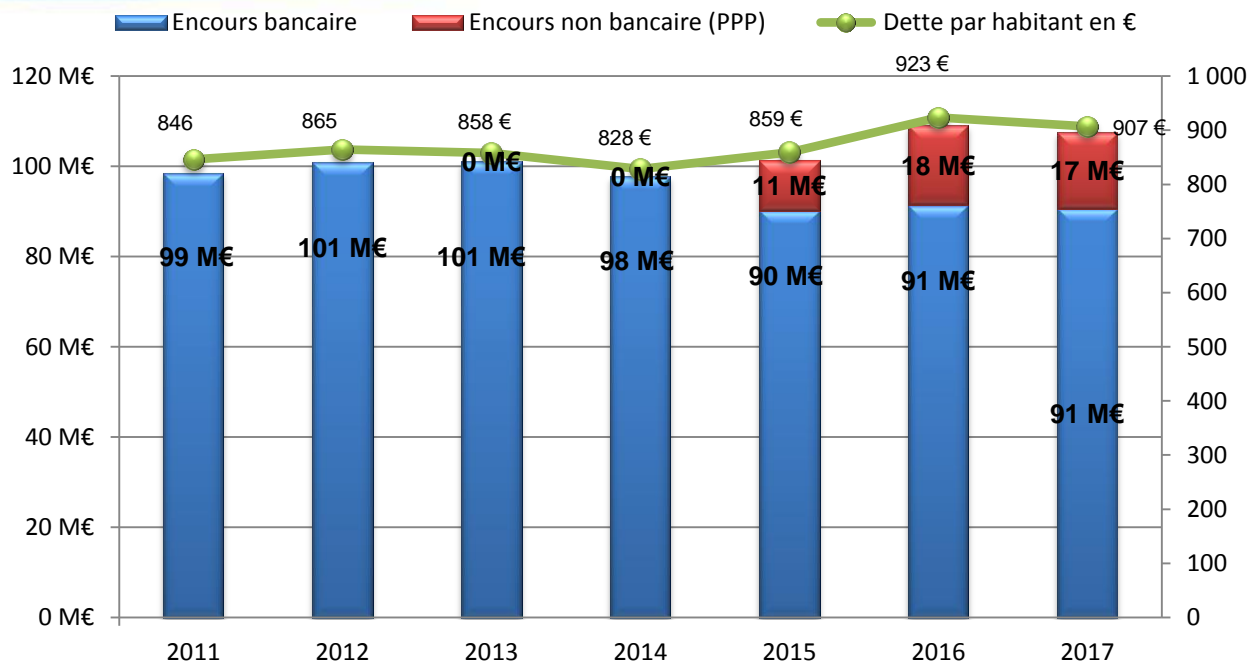


Présentation consolidée des équilibres financiers

CA 2017	BUDGET PRINCIPAL	BA OP. FUNERAIRES	BA OP. ACTIVITES SPECIFIQUES	BA PARC FLORAL	CUMULS 2017	Pour Mémoire 2016
Recettes de gestion (1)	174,7 M€	0,02 M€	0,55 M€	1,76 M€	177,0 M€	184,1 M€
Dépenses de gestion (2)	152,6 M€	0,03 M€	0,34 M€	1,66 M€	154,6 M€	151,8 M€
Ep.de gestion (3) = (1) - (2)	22,1 M€	-0,01 M€	0,20 M€	0,10 M€	22,4 M€	32,2 M€
Intérêts de la dette (4)	1,4 M€				1,4 M€	1,6 M€
Charges Exceptionnelles (5)	1,2 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	1,2 M€	1,2 M€
Produits Exceptionnels (6)	2,0 M€	0,00 M€		0,01 M€	2,0 M€	1,1 M€
Ep. brute (7) = (3) - (4) - (5) + (6)	21,5 M€	-0,01 M€	0,20 M€	0,11 M€	21,8 M€	30,5 M€
Remboursement de capital (8)	12,4 M€				12,4 M€	11,9 M€
Ep. disponible (8) = (7) - (8)	9,1 M€	-0,01 M€	0,20 M€	0,11 M€	9,4 M€	18,6 M€

➔ Le compte administratif 2017 présente un niveau d'épargne brute consolidée de 21,8 M€ et d'épargne disponible de 9,4 M€.

Une dette contenue à 107,6 M€



→ 90,7 M€ de dette bancaire, en diminution de 0,7 M€

→ 107,6 M€ de dette globale yc PPP, en diminution de 1,4 M€

→ 907 €/h de dette globale, en diminution de 16€/hab

→ Capacité de désendettement 5 ans. La dette « Espace public » sera transférée au 1/01/2018 pour 20 M€, la capacité de désendettement reviendra à son niveau antérieur fin 2018 (autour de 3,5 ans)

Présentation du Budget Principal

Les recettes de fonctionnement

	2016	2017	Evol 2017/2016
Impôts et taxes	90,1 M€	90,6 M€	
Attributions de compensation	28,2 M€	22,2 M€	
Dotations et participations	33,4 M€	33,1 M€	
Autres Ressources d'exploitation	18,1 M€	16,6 M€	
Rembt de charges de personnel	12,0 M€	12,2 M€	
Recettes de gestion courante	181,9 M€	174,7 M€	-7,2 M€
Produits financiers	0,0 M€	0,0 M€	
Produits exceptionnels	2,1 M€	6,9 M€	
Reprise de provisions	0,0 M€	0,1 M€	
TOTAL RECETTES REELLES	184,0 M€	181,7 M€	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1,6 M€</i>	<i>0,6 M€</i>	
TOTAL Recettes de fonctionnement	185,6 M€	182,3 M€	

Compétences transférées 2017 - Evolutions de périmètre

Conventions gestion (esp public, PLU, Incendie...)		1,4 M€	
Tourisme, DSP (gaz, chauffage, parkings, élect...)		3,2 M€	
Remboursement quote part dette		-2,7 M€	
Impact Attribution Compensation (DGF-FC)		-1,8 M€	
Impact Attribution Compensation		7,9 M€	
Recettes de gestion périmètre constant	181,9 M€	182,6 M€	0,7 M€

Les transferts de compétences perturbent la comparabilité entre les exercices 2016 et 2017

- Facialement, recettes de gestion courantes : -7,2 M€ (-3,9 %)
- A périmètre constant*, **recettes de gestion courantes** : + 0,7 M€ (+ 0,4%)

* recettes festival de Loire édition 2017 et mise en œuvre de la nouvelle convention de DSP comprenant les repas des collègues remboursés par le Conseil Départemental

Les dépenses de fonctionnement

	2016	2017	évolution 17/16
Charges à caractère général	33,7 M€	32,6 M€	
Charges de personnel	90,2 M€	93,1 M€	
Autres charges de gestion (dt subventions)	24,8 M€	25,8 M€	
Divers (FPIC...)	1,4 M€	1,3 M€	
Dépenses de gestion courante	150,1 M€	152,9 M€	2,7 M€
Charges financières	1,6 M€	1,4 M€	
Charges exceptionnelles	1,2 M€	1,1 M€	
Provisions	0,0 M€	0,1 M€	
TOTAL DEPENSES REELLES	152,9 M€	155,5 M€	
Opérations d'ordre	12,8 M€	15,9 M€	
Total dépenses de fonctionnement	165,7 M€	171,4 M€	
Compétences transférées 2017		3,9 M€	
DSP restauration		-0,8 M€	
Dépenses de gestion courante périmètre constant	150,1 M€	156,0 M€	5,8 M€

Les transferts de compétences effectués en 2017 perturbent la comparabilité entre les exercices 2016 et 2017.

- Facialement, dépenses de gestion courantes : + 2,7 M€ (soit + 1,8 %).
- Après réintégration des dépenses liées aux transferts de compétences et neutralisation des éléments non récurrents*, les **dépenses de gestion courantes : + 5,8 M€ (+3,9%)**
 - Masse salariale + 3 M€ (notamment mesures nationales)
 - Retour de la subvention CCAS au niveau 2014 : +1 M€
 - Montée en puissance Culture et nouveaux évènements (y/c sportifs) : + 0,9 M€
 - 1^{ère} année pleine Groupe scolaire B Maréchal et gymnase Chardon : +0,2 M€

* recettes festival de Loire édition 2017 et mise en œuvre de la nouvelle convention de DSP comprenant les repas des collègues remboursés par le Conseil Départemental

Focus Masse salariale

M€	CA 2015	CA 2016	<i>Evol</i> 2015/2016	CA 2017	<i>Evol</i> 2016/2017	<i>Evol</i> 2015/2017
Principal	92 703	90 229	-2,7%	93 149	3,2%	0,5%
Parc Floral	1 201	1 092	-9,1%	1 144	4,8%	-4,7%
Total	93 904	91 321	-2,8%	94 293	3,3%	0,4%

- En 2016, les efforts de gestion permanents sur le mandat et accélérés depuis 2015 on permis d'aboutir à un CA 2016 inférieur de 2,7% au CA 2015 (-2,8% tous budgets confondus).
- En 2017, les efforts ont été poursuivis mais ont été atténués par :
 - l'impact très fort de mesures réglementaires nationales (revalorisation du point d'indice en année pleine, PPCR, soit 1,68 M€ au total)
 - le GVT pour 0,677 M€.
- **Entre 2015 et 2017, l'évolution de la masse salariale est limitée à 0,4 %, ce qui démontre que les efforts de 2016 ont largement contribué à amortir les effets des mesures nationales**

L'autofinancement

Opérations Réelles En M€ - Budget Principal

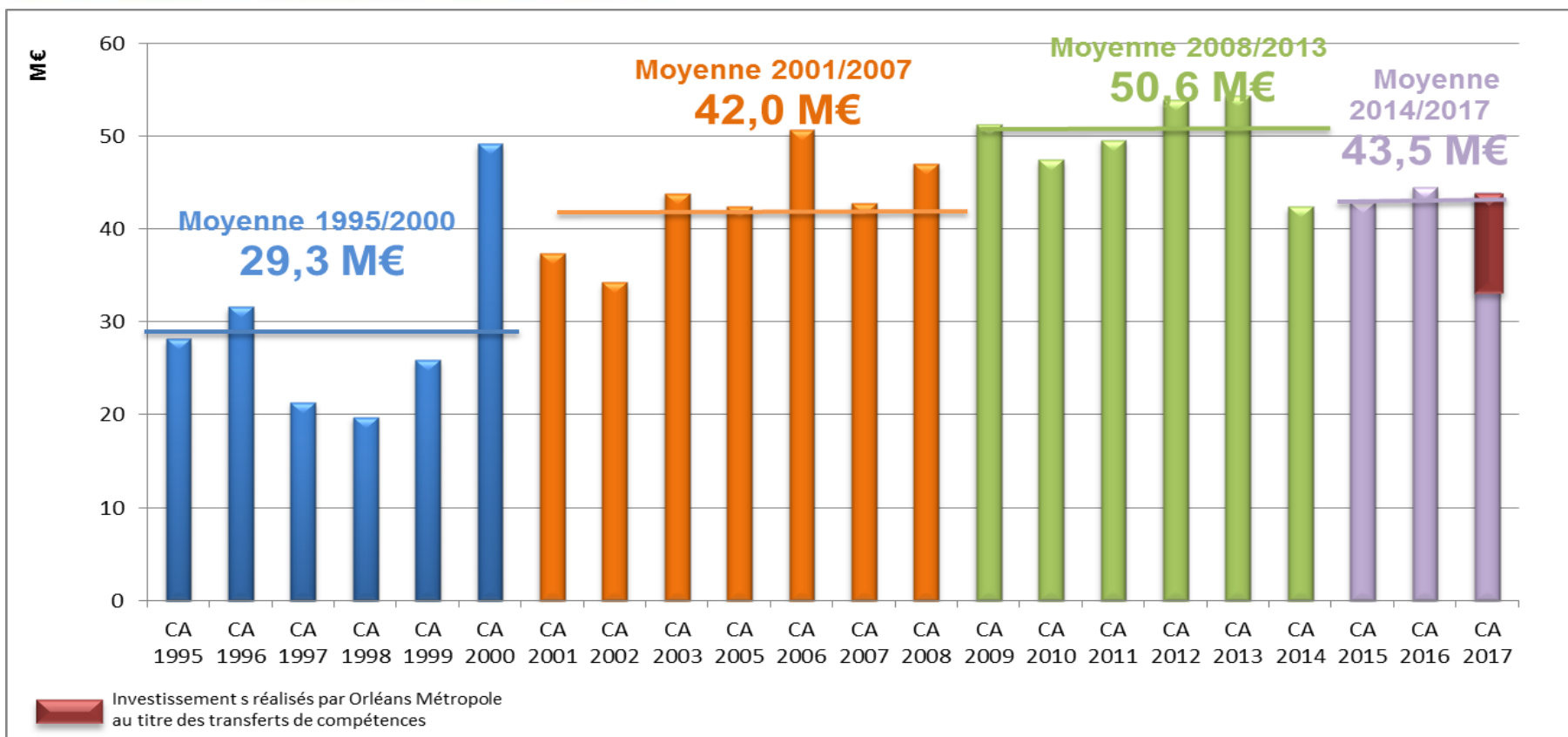
	CA 2016	CA 2017
Recettes courantes de fonctionnement	181,9	174,7
Dépenses courantes de fonctionnement (hors travaux en régie)	149,8	152,6
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	32,1	22,1
Charges exceptionnelles	1,2	1,2
Produits exceptionnels (hors cession)	1,1	2,
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	32,0	22,9
Intérêts de la dette	1,6	1,4
Épargne brute / Autofinancement brut	30,4	21,5
Remboursement du capital de la dette bancaire / non bancaire	11,9	12,4
Épargne disponible / Autofinancement net	18,4	9,1
Dépenses d'équipement	44,4	33,1

Les transferts de compétences font évoluer les masses budgétaires sans modifier les équilibres (neutralité des transferts)

L'épargne disponible suit la baisse des investissements désormais réduits de la part nouvellement supportée par Orléans Métropole (10 M€)

Dans ces conditions, en 2017, l'épargne brute s'établit à 21,5 M€ et l'épargne disponible à 9,1 M€.

L'effort d'investissement



➔ La poursuite de cette politique de fort investissement est possible grâce à l'autofinancement préservé

Les principaux projets réalisés en 2017

Libellé programme	CA 2017
INVESTISSEMENT ESPACE PUBLIC REALISES PAR ORLEANS METROPOLE AU TITRE DU TRANSFERT DE COMPETENCES DE LA VILLE D'ORLEANS	10,161 M€
ZAC CARMES MADELEINE - PARTICIPATION A LA ZAC	4,856 M€
ARGONAUTE ET DIVERS CTA	4,795 M€
PROJET URBAIN DU VAL OUEST - PARTICIPATION	1,241 M€
RAVALEMENTS FACADES	1,137 M€
SERRES JARDIN PLANTES- ESPACE RECEPTION	0,946 M€
RESIDENCE DAUPHINE CHARDON	0,909 M€
RESERVES FONCIERES	0,848 M€
GROUPE SCOLAIRE M. DE LA FOURNIERE	0,666 M€
ACTION DE PROXIMITE (CAQ)	0,647 M€
VINAIGRERIES	0,630 M€
GROSSES REPARATIONS BAT. SCOLAIRES	0,608 M€
GROSSES REPARATIONS IMMEUBLES COMMUNAUX	0,600 M€
PLAN NUMERIQUE ECOLES	0,584 M€
PARCOURS RUNNING	0,507 M€

2017 : les principaux projets par quartier (Ville-Métropole)

- ➔ Quartier Gare
- ➔ Fbg St Vincent
- ➔ Palais des sports
- ➔ MOBE
- ➔ Restaurant GS Pierre Ségelle
- ➔ Centre Aqualudique

- ➔ Aménagement Faubourg Bannier / Châteaudun - Rue Maunoury
- ➔ SONIS

- ➔ Carmes – Madeleine
- ➔ Rue Royale ➔ Vinaigrerie
- ➔ Campagne de ravalements
- ➔ Rue de Limare ➔ Conservatoire
- ➔ Musée des beaux arts
- ➔ Motte Sanguin



+ 0,6 M€ d'aménagements de proximité

Les perspectives

2018 : poursuite des impacts de l'évolution des masses budgétaires à la suite des transferts de compétences (transfert de personnel, création de services communs, transferts Parc Floral et ESAD)

2018, 2019 et 2020 : contractualisation avec l'Etat : plafonnement de l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2 % / an de 2018 à 2020. Cette nouvelle donne va conduire la collectivité à adapter sa gestion financière et élever plus encore le niveau d'exigence sur les dépenses de fonctionnement

2018 et années suivantes : premiers effets de la suppression progressive de la taxe d'habitation + réflexion en cours sur une réforme plus large de la fiscalité (transferts de Taxe foncière ou TVA)

2019 : impacts budgétaires de la déclaration d'intérêt métropolitain des équipements sportifs et culturels à venir

Présentation du Compte administratif 2017